



## Communiqué

Paris, le 14 septembre 2020

### **Annonce appel d'offres ligne de refinancement à 36 mois (LR36)**

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé le 1<sup>er</sup> septembre 2020 de mettre en place une ligne de refinancement à 36 mois (LR36). Les modalités des lignes de refinancement (LR) sont précisées dans la NIEC 04/2020. Les modalités de remise et de cession du collatéral sous-jacent à ce dispositif sont décrites dans la NIEC 05/2020.

En application de cette décision, l'IEOM ouvrira un appel d'offres pour une LR36 d'un montant de 25 milliards de XPF au taux de 0,00 % le **lundi 21 septembre 2020** et en précisera les autres caractéristiques.

Par ailleurs, l'IEOM pourra ouvrir dans le cadre de cet appel d'offres, une plage de remise « ACC » exceptionnelle pour les établissements de crédit qui souhaiteraient renouveler leur cession de créances « ACC » à l'IEOM. Les établissements de crédits intéressés par cette remise exceptionnelle devront prendre l'attache de l'agence IEOM de leur géographie avant l'ouverture de l'appel d'offres.